

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°22/2024

Séance du 21 Mars 2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
42	32	34

L'an deux mille vingt quatre, le 21 Mars 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Olivier Métra à Bornel, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
7 mars 2024

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL
Gilbert AUDINET
Pascale AYNARD

Date d’Affichage
07/03/24

BEAUMONT-LES-NONAINS

Valéry BEAUVISAGE

BORNEL

Dominique TOSCANI
Alice CAMPAGNARO
Emmanuel PIGEON
Christiane TOSCANI

Objet de la Délibération
CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR LA BOUTIQUE - MUSEE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

CHAVENCON

Mireille LUTZ
Daniel CARTAYRADE
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Laurent CHEVALLIER

ESCHES

Denis VANHOUTTE

HENONVILLE

Hervé LE MAREC

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS
Sylvie COURTAUT
(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU
Nathalie RAVIER
Adelafid MOKHTARI
Lydie LEDARD
Hugues DE LEON
Frédérique LEBLANC
Georges CHAMPENOIS
Philippe KIESSAMESSO
Sylvain TAMBURRO
Olivier CROISIC
Françoise ETIENNE

MONTCHEVREUIL
Christiane VIGNOLI
(suppléante)

MONTS
Didier BOUILLIANT

POUILLY
Daniel CAUCHIES
Michel GUILLIN
(suppléant)

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS
Alain LETELLIER

VALDAMPIERRE
Laurent MERMET
(suppléant)

VILLENEUVE LES SABLONS
Christian NEVEU
Lydia OEUVRARD
(suppléante)

Absents excusés :

Madame Line COURVILLE
Madame Laurence DESCHEPPER
Monsieur Dany GOURET
Madame Virginie PIERREL
Monsieur Mustapha CHAREF
Madame Annie LEROY
Monsieur Eddie VANDENABEELE

Pouvoirs :

Madame Catherine HERMAN à Monsieur Christian NEVEU
Madame Aldijia DAHMOUN à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur Olivier CROISIC est désigné secrétaire de séance.

Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.

OBJET : CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR LA BOUTIQUE - MUSEE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

Vu le projet de conditions générales de vente pour la boutique du Musée de la Nacre et de la Tabletterie,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de conditions générales de vente pour la boutique du Musée de la Nacre et de la Tabletterie telles qu'elles sont annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré,
les jours, mois et ans sus-dits,

La Présidente



Nathalie RAVIER

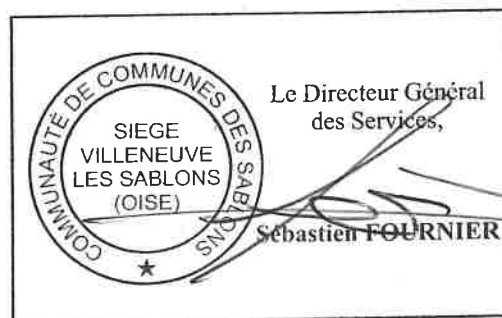


Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Le **27 MARS 2024**

et publication ou
notification

du **27 MARS 2024**



Le Directeur Général
des Services,

Sébastien FOURNIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS
Utilisateur : FOURNIER Sebastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202422
Objet :	Délibération n°2024-22 - Conditions générales de vente pour la boutique du Musée de la Nacre et de la
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	060-246000582-20240321-DEL202422-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-246000582-20240321-DEL202422-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : N°22_20240327103619.pdf Nom métier :	application/pdf	115.6 Ko
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202422-DE-1-1_1.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : CGV boutique musée.pdf Nom métier :	application/pdf	82.6 Ko
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202422-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2024 à 11h28min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2024 à 11h28min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2024 à 11h28min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2024 à 11h28min48s	Reçu par le MI le 2024-03-27